L'autorité des livres de Moïſe établie & défendue contre les incrédules. Par Mr. l'abbé Voiſin, docteur & profeſſeur de Sorbonne. 1778.

DAns le tems où nous ſommes, les auteurs qui s'occupent des matieres édifiantes & réellement utiles, ſont ſingulierement recommandables & méritent de la part du public éclairé l'approbation la plus marquée. Mr. l'abbé Voiſin déja connu par différens traités de critique & d'érudition eccléſiaſtiques (a), s'attache à prouver que Moïſe eſt l'auteur du Pentateuque, que ce livre n'eſt, ni ne peut être poſtérieur au tems où Moïſe a écrit. Il combat les objections des incrédules qui voudroient du moins en retrancher

(a) Juin 1774, p. 410. —— 1. Oct. 1775, p. 488. —— Je ſuis fâché qu'un homme dont j'ai ſi ſouvent occaſion de louer le zele & les talens, ait critiqué la ſavante *Hiſtoire des tems fabuleux** d'une maniere violente & injuſte, & que craignant une réplique de la part du ſavant & modeſte abbé Guerin, il n'ait pas héſité de recourir à l'autorité pour la ſupprimer. Une telle reſſource décele bien de la foibleſſe dans les raiſonnemens, & ſi j'oſois le dire, dans le caractere & la philoſophie de Mr. l'abbé Voiſin. J'apprends néanmoins en ce moment, que la réplique paroit; je la ferai connoître dès que je la connoîtrai par moi-même.

* 1. Déc. 1779, p. 474.